

**Aux membres du Conseil Communal de Saint-Nicolas**

Le Collège Communal vous prie de bien vouloir prendre en compte le point supplémentaire à l'ordre du jour de la séance du Conseil Communal qui se tiendra le **Lundi 28 octobre 2013**, à **19h30'**, en l'Hôtel communal de **SAINT-NICOLAS**, Salle du Conseil.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs les Membres du Conseil Communal, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Directeur Général,



Le Bourgmestre,



Ajout d'un point supplémentaires

**HUIS-CLOS**

PT 43 bis **LOGEMENT** – Désignation des délégués chargés de représenter le Conseil Communal de Saint-Nicolas (2 P.S et 1 M.R) à l'Agence Immobilière Sociales - Aux portes de Liège.